

“Port 2000” La desserte fluviale, un facteur de compétitivité

Les premiers quais du site de “Port 2000”, un projet d’envergure, ont été inaugurés au nom du Président de la République le 30 mars 2006 par Dominique Perben, ministre des Transports, de l’Équipement, du Tourisme et de la Mer. «Le Président de la République Jacques Chirac a toujours soutenu le projet de Port 2000 depuis son origine, lorsqu’en 1995, il avait décidé de son lancement» a expliqué Dominique Perben.

L’occasion également pour le ministre des Transports de rappeler les enjeux qui sont d’atteindre dans les cinq ans 30 % des acheminements de et vers “Port 2000” par le rail ou la voie d’eau. Cet objectif passe notamment par une forte amélioration de la desserte fluviale, essentielle pour la compétitivité du Havre.

Cet événement majeur dans l’histoire portuaire française s’est déroulé en présence de deux commissaires européens, Jacques Barrot, vice-président de la commission européenne, et Danuta Hübner, commissaire européen en charge des questions de politique régionale. Plusieurs personnalités politiques étaient également présentes pour souligner cette date historique, telles que Christine Lagarde, ministre déléguée au Commerce extérieur, Antoine Rufenacht, maire du Havre, d’Alain Le Vern, président du Conseil régional de Haute-Normandie, de Daniel Cadoux, préfet de la région Haute-Normandie, ainsi que de nombreuses personnalités de la communauté portuaire et des transports parmi lesquels François Bordry, président de VNF, et François Gauthey, directeur général de VNF, qui marquaient ainsi

...



© VNF / B. SIVARD

Sommaire

- 1 Assemblée Générale annuelle du CAF : Des priorités gouvernementales pour la politique fluviale
- 2 Nicolas Sarkozy soutient le canal Seine-Nord Europe
- 3 L’étape fluviale du ministre de l’aménagement du territoire
- 4 La fête du nautisme 2006 a remporté un franc succès

Voies navigables infos, la lettre externe de VNF est éditée par Voies navigables de France. Directeur de publication : François Gauthey. Rédactrice en chef : Marie-Madeleine Galisson. Rédactrice en chef adjointe : Alexandra Autricque. Réalisation : Gumbo. Imprimerie : ICB Nouvelle de Béthune. ISSN : 1268-4716.

...

l'importance de la voie d'eau dans la réussite de cette réalisation.

La voie d'eau en réponse à l'explosion du trafic de conteneurs et la fluidité de leur acheminement

Voies navigables de France et les professionnels du transport fluvial se félicitent de voir le premier port français réaliser ses ambitions en matière d'accueil de conteneurs. Alors que ce type de trafic ne cesse de croître d'année en année (en dix ans, le trafic international est passé de 150 millions à 350 millions de conteneurs). Le Havre a su, à travers "Port 2000", anticiper la demande du marché et répondre à l'attente des opérateurs logistiques (à terme 6 millions de conteneurs pourront transiter par le Havre).

Pour répondre à ce formidable développement, la Seine offre une desserte exceptionnelle pour leur acheminement au plus près des besoins des grandes agglomérations. Le transport fluvial, outre ses capacités de massification (jusqu'à 450 conteneurs par convoi, soit 225 semi-remorques), est une réponse concrète au problème de saturation des dessertes routières et aux enjeux de développement durable.

Désormais accessible aux plus grands navires, Le Havre a tout à gagner à se tourner vers son

Un projet d'envergure nationale

"Port 2000" représente un investissement de 1 088 millions d'euros pour six postes à quai. Plusieurs organismes ont participé au financement des infrastructures et des aspects environnementaux, tels que le Feder (Fonds européen de développement économique régional), la Région Haute-Normandie, le Département de Seine-Maritime, l'Etat et le Port Autonome du Havre (PAH) pour un total de 693 millions d'euros. Les dessertes proches, qui représentent 101,15 millions d'euros, ont été financées par le RTE, le Feder, la Région Haute-Normandie, le Département de Seine-Maritime, RFF-SNCF et l'Etat. Les dessertes terminales, représentant 19,1 millions d'euros, ont été prises en charge par l'Etat, le PAH et les opérateurs privés. Enfin, les superstructures ont représenté un investissement de 275 millions d'euros.

Au total, ce sont 4 km de quai qui accueilleront 12 postes à quai. Ce nouveau port s'étend sur une cinquantaine d'hectares pris sur la mer, représentant plusieurs milliers d'heures de travail, des tonnes de remblai pour former les digues et construire les quais.

Deux projets fluviaux à grand gabarit

La voie d'eau constitue, grâce à ses fortes capacités d'emport, un formidable levier de compétitivité pour les opérateurs, et un moyen pour les ports d'élargir et de consolider leur hinterland.

L'ouverture du Havre à la Seine représente un vecteur de croissance important. Elle permettrait au port de bénéficier de la dynamique actuelle du transport fluvial et de pouvoir irriguer le grand bassin séquanien, en toute sécurité, et en limitant l'impact environnemental du transport de marchandises. C'est pourquoi VNF est très attaché à la réalisation rapide de l'écluse fluviale de "Port 2000", qui permettra une connexion directe des quais maritimes aux grands bateaux fluviaux. Cette écluse fluviale constituera également une porte d'accès au corridor nord-sud et à l'ensemble de l'Europe fluviale à grand gabarit, une fois que sera réalisé le projet Seine-Nord Europe, projet défini par Dominique Perben comme un outil de compétitivité de "Port 2000". Le réseau des ports intérieurs français et les futures plates-formes adossées au grand canal Seine-Nord Europe représenteront alors pour le port du Havre une base logistique avancée, source de nouveaux trafics et de fixation durable de nouveaux chargeurs. De même, les grands ports maritimes aux grands bateaux fluviaux, que sont aussi Rouen, Paris, Dunkerque et Lille, pourront profiter de la dynamique du projet Seine-Nord Europe. Dans cette optique, le Ministre des Transports a demandé que VNF lance l'enquête d'utilité publique à l'automne et a annoncé qu'il se prononcerait avant l'été sur le dimensionnement de l'écluse fluviale de "Port 2000".

hinterland et offrir un prolongement efficace de l'acheminement des marchandises au cœur des territoires, ce qui constituera un facteur important de sa compétitivité.

Au nom du Président de la République, Dominique Perben s'est félicité de l'engouement des chargeurs pour la voie d'eau en citant notamment l'augmentation globale du trafic de plus de 40 % depuis 1997, avec une accélération depuis 2002 (plus de 85 % de trafic de conteneurs pour l'ensemble du territoire français) et le triplement du trafic de conteneurs sur la Seine.

Devant le besoin de nouvelles infrastructures, pour les modes maritimes, ferroviaires et fluviaux, le ministre a également insisté sur la

nécessité de la mobilisation des nouveaux outils pour leurs financements que sont l'agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) et les partenariats public privé.

L'inauguration de "Port 2000" a donc marqué une étape importante dans les processus de modernisation du système de transport français impulsé par le gouvernement. Comme le souligne François Bordry, président de VNF : « Pour l'avenir du port du Havre, pour l'avenir du transport fluvial lui-même et celui de notre système global de transport, l'écluse de "Port 2000" et le projet de canal Seine-Nord Europe sont de nouvelles sources de performance et de compétitivité. »

De gauche à droite : François Bordry, François Gauthier et Xavier de la Gorce, secrétaire général de la Mer, lors de l'inauguration de "Port 2000" le 30 mars dernier.



© VNF / B. SUARD

Assemblée Générale annuelle du CAF

Des priorités gouvernementales pour la politique fluviale

Le Comité des Armateurs Fluviaux a tenu le 24 avril 2006 son Assemblée Générale annuelle en présence de Dominique Perben, ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, de François Bordry, président de Voies navigables de France, de François Gauthey, directeur général de Voies navigables de France, et avec la participation de nombreux partenaires socio-économiques de la voie d'eau et d'élus parmi lesquels Philippe Marini, sénateur de l'Oise, maire de Compiègne, rapporteur général de la Commission des Finances et président de l'association Seine-Nord Europe.



© VNF / E. SUARD

Croissance des trafics, grands projets fluviaux et mesures réglementaires

Après avoir rappelé les excellents résultats de l'année 2005 en matière de trafic (+7,4 % de croissance globale en 2005 avec en matière de trafics conteneurisés, +40 % sur la Seine et +20 % sur le Rhône), Jean-François Dalaise, président du CAF, a souligné le besoin de la profession d'avoir une lisibilité de l'action publique, notamment en ce qui concerne la nature des décisions et le respect de leur échéancier, et de bénéficier d'une égalité de considération et de traitement avec les autres modes de transport.

Parmi les dossiers les plus importants, J.F. Dalaise a rappelé que l'écluse fluviale de "Port 2000" constituait «une nécessité absolue et urgente» et que ses dimensions permettraient d'accueillir la flotte actuelle et les futurs bateaux fluvio-côtiers, soit 190 m de long et 15 mètres de large.

Quant au projet Seine-Nord Europe, le président du CAF a souhaité voir «le dialogue compétitif, avec les entreprises ou groupement intéressés par un contrat de partenariat public-privé, s'ouvrir au plus vite.» Il a précisé que la profession compte sur le Ministre pour arrêter et préserver les modalités de financement publiques au travers de l'AFITF, en phase avec sa mise en service en 2012. Pour le président du CAF, il s'agit avant la fin de cette année, «d'assurer l'irréversibilité de ces grands aménagements.»

Moselle-Saône : des études en cours pour aller vers le débat public

Par ailleurs, Jean-François Dalaise, également Vice-Président de l'association Seine-Moselle-Rhône, a souligné la poursuite des études technico-environnementales de la liaison Moselle-Saône. Il est reconnaissant au Ministre «de rassembler ainsi les données permettant d'aller

vers le débat public pour un projet dont l'horizon est à vingt ans.» Il a rappelé les impératifs qui s'attachent au désenclavement de ce fleuve et à sa connexion au bassin rhénan.

Les engagements pris par le Ministre devant les professionnels

Lors de son intervention, Dominique Perben a rappelé les trois axes de son action en faveur du développement des modes alternatifs à la route : positionner les modes non-routiers sur des secteurs de marché pertinents, «cela veut dire que nous devons penser le transport de marchandises non comme une concurrence entre modes, mais comme la combinaison de plusieurs modes, cela nécessite des interfaces efficaces», a souligné le Ministre ; améliorer la qualité de service sur les infrastructures ; mieux réguler et organiser le marché, le Ministre de préciser «cela veut dire, d'abord, une politique de modernisation et d'accompagnement économique du transport fluvial, tout en veillant à des conditions de concurrence équitable avec les autres modes, cette action s'inscrit désormais largement dans un cadre communautaire.» «Le programme d'action européen NAIADES, que la Commission Européenne vient de présenter, est d'un grand intérêt, il recueille d'ailleurs l'adhésion de tous les Etats membres, qui partagent pleinement l'objectif de développer le transport fluvial», a-t-il ajouté.

Concernant Port 2000, Dominique Perben a assuré que les dispositifs mis au point pour favoriser la desserte fluviale de Port 2000, que sont la desserte ferroviaire entre les terminaux fluviaux et maritimes et le nouveau cadre réglementaire pour les bateaux fluvio-maritimes, ne doivent pas faire perdre de vue l'objectif de réaliser l'écluse fluviale. «Le dossier a beaucoup avancé ces six derniers

mois, ainsi j'arrêterai le dimensionnement de l'écluse avant l'été», a-t-il assuré.

Pour ce qui est du projet Seine-Nord, il a précisé que VNF devait lui remettre avant la fin de ce trimestre le dossier d'avant-projet sommaire. Rappelant que VNF travaille à la mise en place d'un PPP, il a confirmé qu'il sera possible de lancer l'enquête publique à l'automne, respectant ainsi le calendrier annoncé. Des négociations avec la Commission Européenne seront en outre lancées pour un soutien dans le cadre du RTE.

Après avoir rappelé la mise en place d'un dégrèvement de la taxe professionnelle sur un principe de progressivité tenant compte de la très grande diversité de chargement et de puissance des bateaux, Dominique Perben a souligné le caractère inéluctable de la hausse du coût de l'énergie fossile et du prix du fioul domestique utilisé comme carburant par les transporteurs fluviaux (30% en 2005). De même si des mesures sont prises pour faciliter cette évolution.

Enfin, sur cet axe d'action ayant trait à la régulation du secteur, le Ministre a déclaré qu'il souhaitait mener une réforme importante de l'action des services de l'Etat en matière de sécurité de la navigation fluviale, ayant pris conscience que le dispositif de contrôle en vigueur est obsolète et peu satisfaisant pour les adhérents. «J'ai demandé que soit engagée une réflexion pour réorganiser les actuelles commissions de surveillance et les procédures de délivrance des titres de navigation. Cette réforme sera opérationnelle d'ici à la fin 2007 et la profession sera naturellement associée à sa mise en œuvre.»

Il a conclu en soulignant la contribution du transport fluvial et des grands projets du réseau de transport européen à la dynamique de croissance européenne et souhaite que ce message soit largement porté.

Agenda

■ Une nouvelle campagne de sensibilisation du grand public en faveur du tourisme fluvial.

VNF, partenaire de longue date de la Fédération des Industries Nautiques, s'associe

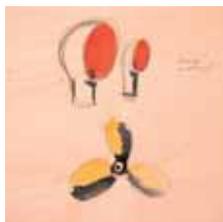
à la campagne *Abordez vos vacances autrement*, en faveur du tourisme fluvial. Depuis fin avril et jusqu'au 2 mai, les usagers du métro et RER parisiens ont pu admirer plus de 1 000 affiches apposées sur les rames, les invitant aux joies de la plaisance, et à consulter un tout nouveau site Internet, www.france-fluviale.fr, donnant les principales informations pour concevoir leurs vacances au fil de l'eau.



fluviale.fr, donnant les principales informations pour concevoir leurs vacances au fil de l'eau.

■ "Voix d'eaux et +" par Fabrice Hyber : une exposition à ne pas manquer.

Voies navigables de France est heureux de mettre à la disposition de la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques un ensemble de 200 dessins de **Fabrice Hyber**, réalisés



pour les 10 ans de VNF, et présentés dans l'exposition "Voix d'eau et +" du 10 mai au 18 juin à la Maison d'art Bernard Anthonioz à Nogent-sur-Marne. Dans ce nouvel espace consacré à l'art contemporain, situé en bordure de la Marne gérée par VNF, le public pourra découvrir le regard de cet artiste, fasciné par l'univers du fleuve et des canaux, à travers ses dessins, aquarelles, textes. Cette exposition se tient parmi les manifestations qui seront proposées au public lors du Festival de l'Oh organisé par le Val de Marne les 20 et 21 mai, placé cette année sur le thème des arts plastiques.

Maison d'art Bernard Anthonioz :
01 48 71 90 07.

L'étape fluviale du ministre de l'Aménagement du Territoire

Le 6 avril 2006, Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du Territoire, accompagné de François Gauthey, directeur général de VNF, de Jean-Paul Marbacher, président des ports de Mulhouse-Rhin, de Jean-Pierre Gallo, président de la Chambre de Commerces et d'Industries Sud Alsace Mulhouse, puis de François Bordry, président de VNF, d'Yves Picoche, directeur interrégional adjoint Rhône-Saône, et de nombreuses autres personnalités, s'est rendu sur la **plate-forme portuaire d'Ottmarsheim des ports de Mulhouse-Rhin**, puis à la **plate-forme tri-modale du technoport de Pagny**, le long du Rhône, dans le cadre de son "Tour de France" consacré à l'intermodalité. Favorable au report modal vers la voie d'eau, le Ministre a également souligné toute l'importance qu'il accorde au développement des interfaces entre les différents modes, ferroviaire, fluvial, maritime ou aérien et combien ces sites d'intermodalité représentent un enjeu essentiel en matière d'aménagement du territoire.



© VNF

Nicolas Sarkozy soutient le canal Seine-Nord Europe

En déplacement dans le Nord-Pas de Calais le jeudi 13 avril 2006, **M. Nicolas Sarkozy**, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire est venu soutenir les efforts de re-vitalisation du site de l'ancienne usine Méta-leurop (Noyelles-Godault, Pas-de-Calais).

A cette occasion, il a notamment déclaré devant les élus et les représentants de l'Etat : «*La plate-forme logistique de Dourges utilise votre position stratégique sur un noeud de communication exceptionnel. Il faut impérativement la renforcer grâce au canal Seine-Nord Europe. J'apporte donc mon plein soutien au président de Voies navigables de France, ici présent aujourd'hui, pour qu'il lance au plus vite le grand partenariat public-privé qui permettra la construction de ce canal.*»

La fête du nautisme 2006 a remporté un franc succès

Conditions météo optimales, public au rendez-vous, animations et initiations riches et variées : tous les ingrédients étaient réunis les 13 et 14 mai derniers pour faire de la fête du nautisme 2006 une édition d'exception. Cette année encore, elle fût un succès populaire et une merveilleuse vitrine pour toutes les activités nautiques. Pour la septième année consécutive, professionnels et bénévoles, tous passionnés ont offert un week-end nautique à un public venu très nombreux pour plonger, surfer, découvrir, lofer, pagayer, virer, affaler, accoster, admirer, barer, s'amuser... sur les bons conseils de spécialistes. Du nord au sud, d'est en ouest, la grande majorité des sites de la fête du nautisme ont affiché complet notamment grâce à la mobilisation générale des collectivités locales ; le dynamisme de l'ensemble des acteurs et des structures nautiques, ainsi que le soutien des institutions publiques et privées.

Pour en savoir plus :
www.fetedunautisme.com

Carnet

Légion d'honneur

■ Par décret du 14 avril 2006, la promotion de Pâques de l'Ordre national de la Légion d'Honneur a récompensé le président de Voies navigables de France **François Bordry** et **André Rossinot**, maire de Nancy et président de l'association Saône Moselle qui ont été promus au grade d'Officier, ainsi que **Jean-Louis Jérôme**, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur interrégional de Strasbourg de VNF et directeur général du Port Autonome de Strasbourg, qui a été nommé au grade de Chevalier.

Nominations

■ Président du port de Nantes Saint-Nazaire, **Michel Quimbert** a été réélu à la tête de l'Union des Ports Autonomes et des Chambres de Commerce et d'Industrie Maritimes (UPACCIM appelée aussi Union des Ports Français). Il est entouré de **Jean-Marc Puisseuseau**, président de la CCI de Calais, et de **Ghislain de Boissieu**, président du port de Rouen. Parmi les dossiers de l'Union, la décentralisation des ports maritimes et l'éventuelle adhésion des collectivités territoriales...

Vient de paraître

■ **Chiffres clés 2005.** Cette brochure présente sous forme de graphiques, schémas et cartes, les chiffres de l'année 2004. Pour vos contacts en région, les coordonnées des directions interrégionales, régionales et délégations locales y figurent également. Cette plaquette est disponible sur demande auprès de la direction de la Communication de VNF.

